

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 20 DEC 2024

ID : 063-216302380-20241214-2024\_07\_06-DE



République Française  
Département PUY DE DOME  
COMMUNE DE MONTFERMY

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 14/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Vote	
A l'unanimité des membres présents	
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :  
Et

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 14 Décembre à 10:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 09/12/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/12/2024.

**Présents** : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire,

Mme CHAUVY Christiane,

MM : ARNAUD Daniel, FAURE Pascal, LEMAITRE Guy, NOALHAT Alexandre, ROBERT Claude

**Excusé(s) ayant donné procuration** : MM : CONDAT Daniel à M. NOALHAT Alexandre, POURTIER Stéphane à M. FAURE Pascal

**Excusé(s)** : Mme CHARRETON Amandine

**Absent(s)** : Mme CHABERT Nadège

**A été nommé(e) secrétaire** : M. LEMAITRE Guy

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

### 2024\_07\_06 – OPERATION "SOLAIRE DÔME"

VU :

- le Code général des collectivités territoriales ;
- la Loi de transition énergétique ;
- la fiche d'intention transmise par M. Firkowski, Conseiller en Energie partagé, et les propositions concernant l'implantation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics ;
- l'analyse des opportunités d'installation photovoltaïque dans le cadre de cette opération ;
- les résultats de l'analyse des bâtiments potentiellement concernés par cette opération et les différents critères techniques et économiques présentés dans les documents annexes ;
- le tableau de recensement des bâtiments proposés à l'installation comme suit :

Bâtiment	Production d'électricité (kWh/an)	Budget prévisionnel hors subventions	Niveau d'opportunité
Hangar communal	9 847 kWh	20 300 €	Moyenne
Mairie	10 075 kWh	19 600 €	Moyenne
Vestiaires football	10 273 kWh	19 600 €	Moyenne
<b>TOTAUX</b>	<b>30 195 kWh</b>	<b>59 500 €</b>	

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 20 DEC 2024

ID : 063-216302380-20241214-2024\_07\_06-DE



### CONSIDERANT :

- que l'opération SOLAIRE Dôme vise à faciliter l'implantation de centrales photovoltaïques de 9 kWc sur les toitures des bâtiments publics, et que la collectivité a été invitée à exprimer son souhait d'engagement pour la sélection de ces bâtiments dans le cadre d'un marché groupé à l'échelle de l'EPCI ;
- que l'analyse technique et économique présentée révèle des opportunités photovoltaïques de niveau moyen pour certains bâtiments de la collectivité, mais que certains facteurs (tels que les coûts de raccordement ou la situation du bâtiment dans le périmètre d'un monument historique) ont conduit à des doutes sur la faisabilité financière de l'opération ;
- les préoccupations exprimées par le Conseil municipal concernant les coûts d'investissement et le coût de raccordement élevé pour certaines installations ;
- l'impossibilité de réaliser de l'autoconsommation.

### EXPOSE DE M. LE MAIRE :

Après avoir présenté l'analyse d'opportunité réalisée par l'Aduhme, M. le Maire reprend la fiche "hangar communal" et présente le retour sur l'opération de l'investissement avec et sans emprunt :

20 300 €	Fonds propres	0 €
0 €	Emprunt	20 300 €
0 €	Annuité d'emprunt	1 504 €
<b>47,3 ans</b>	<b>Temps de retour net avec subventions</b>	<b>Non concerné</b>
<b>- 11 724 €</b>	<b>Bénéfice net sur 20 ans avec subventions</b>	<b>- 21 509 €</b>

### Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

1. DE REFUSER de participer à l'opération SOLAIRE Dôme pour l'implantation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments publics de la collectivité ;
2. DE NE PAS ENGAGER les bâtiments identifiés dans le tableau de recensement dans le marché groupé proposé par l'EPCI ;
3. DE DONNER tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette délibération et signer toute pièce s'y rapportant.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

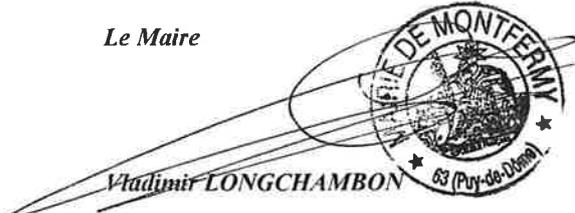
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

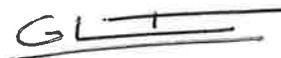
Pour copie conforme :

En mairie, le 18/12/2024

Le Maire

  
Vladimir LONGCHAMBON

Le secrétaire de séance



Guy LEMAITRE